

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

CNAMGS : un résultat excédentaire de 2 milliards de francs en 2022

MSM

Libreville/Gabon

LA Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale a tenu, jeudi dernier à son siège, un conseil d'administration ordinaire. Cette réunion statutaire présidée par Jean-Pierre Boukila (PCA), ainsi que le commissaire aux comptes Deloitte, avait pour objectif d'examiner le rapport de gestion du directeur général, Séverin Maxime Anguilé, et d'arrêter les comptes de l'exercice 2022. Notamment les résultats obtenus sur la base du Contrat annuel de performance (CAP) de l'exercice écoulé, les recettes, les dépenses et, bien entendu, le résultat comptable de l'exercice 2022.

C'est à l'unanimité que les administrateurs ont validé les comptes de la Caisse pour l'exercice 2022 dont le résultat net comptable se caractérise par un excédent de 2,1 milliards de francs (2 160 169 144 FCFA). Selon les administrateurs, ce résultat inédit et exceptionnel de la CNAMGS est le fruit de l'effet combiné de l'augmentation des recettes auprès de l'État, la poursuite des réformes pour la maîtrise des coûts de fonctionnement et une politique de gestion saine du processus de redressement auprès des cotisants litigieux. De cet exercice, il ressort quelques points saillants, notamment la hausse de 80 % du nombre des évacuations sanitaires, due notamment à l'amélioration du traitement des dossiers et la prise en charge dans les meilleurs délais des assurés.

RECOMMANDATIONS. À ce sujet, le conseil d'administration a recommandé à la CNAMGS de mettre tout en œuvre pour inverser la courbe de cette dépense technique qui, au demeurant, pourrait considérablement alourdir les charges de la Caisse. Il convient donc, pour la direction générale, de prendre les mesures correctives pour la réduction

des évacuations sanitaires, par une participation accrue à l'amélioration des plateaux techniques des hôpitaux et la montée en compétences des médecins spécialistes locaux, politique déjà amorcée dans le cadre des caravanes médico-chirurgicales. Le conseil d'administration a également encouragé la volonté de l'équipe de Séverin Maxime Anguilé pour l'opérationnalisation du Fonds 4, dédié aux travailleurs indépendants et assurés volontaires afin d'atteindre la couverture maladie universelle. "La direction générale actuelle, par une gouvernance rigoureuse et efficace au fil de ces dernières années, a pu obtenir une hausse des recettes de près de 4 %, ce



Une vue de la séance de travail lors du conseil d'administration.

qui est un résultat positif et un motif d'encouragement pour l'amélioration de la prise en charge sanitaire des populations", s'est félicité le Conseil d'administration.

Programme de microcrédit : Okoumé capital lié à 5 microfinances

GMNN

Libreville/Gabon

CAUTION étatique par le biais d'Okoumé Capital (entité du Fonds gabonais d'investissements stratégiques). Taux d'intérêt préférentiel de 6% toutes taxes comprises. Accessibilité sur tout le territoire national. Frais de dossier n'excédant pas 10 000 francs CFA. Montant du crédit octroyé compris entre deux cent mille (200 000) francs CFA et un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA. Des demandes de crédit traitées et notifiées au demandeur dans un délai de 72 heures maximum... La convention signée hier à Libreville entre Okoumé Capital et 5 microfinances (EDG, Finam, Cofina, Sodec, SFE), installées dans le pays est donc tout bénéf pour les bénéficiaires. C'est-à-dire les entrepreneurs individuels, les très petites entreprises et les petites et moyennes entreprises. Pour le président du Conseil d'administration de Okoumé



Les responsables des établissements de microfinance au terme de la signature de convention avec Okoumé capital.

Capital, Jean-Baptiste Bikalou, cette signature de convention est la matérialisation de l'engagement du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, de mettre en place un programme de microcrédit inédit dans ces modalités et ampleur au Gabon. Et d'indiquer compter sur le professionnalisme des partenaires, établissements de microfinance, pour faire de ce programme une réussite tant en efficacité qu'en efficience. Aux entrepreneurs, M. Bikalou rappelle qu'il est question de

saisir cette opportunité pour apporter de la valeur à leur entreprise. "Ce financement n'est pas un don, mais une facilité pour nous permettre de faire fructifier davantage nos affaires. Un financement n'est pas un chiffre d'affaires, encore moins un bénéfice ou un dividende, voire de l'argent de poche pour la popote." A quoi, Jean-Robert Obiang, administrateur-directeur général de EDG et président de l'Association des établissements de

microfinance, a répondu que cette convention est un challenge. Et les établissements de microfinance entendent bien le relever.

Car, précise-t-il, ce programme donne l'opportunité aux porteurs de projets de saisir et de mettre le pied à l'étrier. Il est à préciser que cette signature de convention est l'opérationnalisation du programme de microcrédit lancé par Ali Bongo Ondimba lors de sa tournée républicaine à travers le pays.